

Lettre d'Henintsoa Diana RAMAROHETRA

*Monsieur le Délégué à la paix, à la démocratie
et aux droits de l'Homme de l'OIF,*

Objet : La Déclaration de Bamako, vue et vécue par les jeunes francophones.



Monsieur,

Si nos grands-pères se sont battus pour l'indépendance, nos pères continuent de lutter pour la démocratie. Au cours des années 90, le continent africain a été malmené par une quinzaine de conflits et un génocide. Mauvaise interprétation de la démocratie ?

Selon la Déclaration de Bamako, « les formes d'expression de la démocratie doivent s'inscrire dans les réalités et spécificités historiques, culturelles et sociales de chaque peuple. » Aujourd'hui, la considération de ces réalités et des leçons du passé appuyées par un meilleur encadrement institutionnel, a permis d'apaiser la situation et d'observer une certaine évolution de la démocratie. Mais dix ans après la Déclaration de Bamako, le bilan reste encore mitigé.

Si chacun des pays francophones proclame et s'engage dans la consolidation de la démocratie et des droits de l'Homme, la réalité est parfois décalée. L'intention est bonne mais l'application est souvent difficile. Ces valeurs restent des notions sur papier. La liberté d'expression est acceptée, si et seulement si, elle caresse dans le sens du poil le pouvoir en place. La notion de multipartisme est parfois exagérée avec l'existence de plus d'une cinquantaine de partis politiques. Au final, une opposition éparpillée face à un pouvoir sourd. Résultat, un consensus national difficilement atteignable. Autre élément, les élections. Fraudes à répétition, contestations des résultats, le scénario se répète inlassablement. Sans parler, des détournements, abus et du souhait du pouvoir en place de modifier la Constitution pour un règne dans la perpétuité.

Pourtant, la Déclaration de Bamako évoque une évaluation permanente et un système d'alerte précoce. A quel moment ce système d'alerte doit-il être enclenché ? Lorsque le mécontentement s'exprime dans la rue ? Les procédures ne font-elles pas alors juste office de pompier ? Et les populations de ces pays les prennent-elles en considération ou en ont-elles simplement connaissance ?

Hélas, même si les dirigeants ont ratifié la Déclaration, la population n'en connaît pas les faits et encore moins les enjeux. Et lorsqu'un facilitateur apparaît, il est jugé pour ingérence.

Impliquer la population c'est bien. Mais le dialogue évoqué dans la Déclaration passe d'abord par l'apprentissage du langage. Le langage de la démocratie et de la liberté. Une liberté pour le bien collectif et non pas pour son intérêt personnel. Car même si tout le monde s'entend sur la nécessité de la démocratie et son lien avec le développement, la question d'égo de chaque pays, de chaque dirigeant, de chaque citoyen reste un des freins.

Dix ans après la Déclaration de Bamako, nos pays sont sur le bon chemin. Car si nos grands-pères ont obtenu l'indépendance, nos pères ont établi les bases de la démocratie. Aujourd'hui, la jeunesse est appelée à lui en donner un sens.